

Déchets végétaux : une ressource dans votre poubelle

Avec le retour des beaux jours, on est également plus souvent à entretenir nos jardins et donc à produire des déchets végétaux, véritable trésor à valoriser.



Les bons gestes à avoir

Déposez dans votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) : herbe coupée, feuilles, fleurs et branchages (diamètre moins de 5 cm). Attention à ne pas surcharger votre poubelle pour qu'elle soit ramassée.

Si vous n'avez plus de place dans votre poubelle et que vos branchages sont inférieurs à 5 centimètres de diamètre, présentez-les en fagots (1.50m x 50cm) ficelés avec des liens naturels type ficelle ou rafia.

Attention aux erreurs

Il ne faut pas déposer dans votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) :

- des sacs d'ordures ménagères ou des sacs plastiques ;
- (à mettre dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couvercle gris)
- de la litière, des restes alimentaires, des pots de fleurs, des couches ... ;
- (à mettre dans des sacs plastique fermés et dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couvercle gris)
- des gravats, des cailloux, de la terre, des branches, des souches, des troncs...
- (à déposer en déchèterie).

En route vers une seconde vie

Une fois collectés, vos déchets végétaux sont amenés sur une plateforme de compostage située sur la commune de Roissy-en-France. Ils sont broyés, arrosés et retournés tout au long du processus de décomposition (environ 6 mois). Le compost* ainsi obtenu est vendu aux professionnels et aux particuliers.

Contact

SIGIDURS : 0 800 735 736